



Patrick Michel, Marie Widmer

Entre Babylonie et Asie mineure: regards croisés sur le culte royal séleucide

Introduction

Les éphémérides akkadiennes témoignent d'honneurs cultuels rendus par des personnages importants de Babylone. Seule une chronique conserverait les traces d'un culte pouvant être rapproché d'un culte dynastique. Cette interprétation est cependant sujette à caution. A l'exception de ce document, l'ensemble des attestations qui nous sont parvenues évoquent uniquement des offrandes faites « pour la vie du roi¹ ». Peut-on considérer ces mentions comme les preuves d'un culte royal ? Le dernier document akkadien présenté date de l'époque parthe. Remontant à l'époque où le roi Mithridate régnait sur la ville de Babylone, ce fragment d'éphéméride astronomique mentionne la lecture publique d'un parchemin. L'interprétation de ce document est rendue difficile par son état de conservation. G. Del Monte² a toutefois avancé que ce parchemin pouvait être une copie du *prostagma* d'Antiochos III diffusant l'intégration de la reine Laodice au culte dynastique séleucide. Si cette interprétation s'avérait exacte, comment interpréter cette démarche ?

Les documents grecs témoignent pour la plupart d'honneurs cultuels qui émanent des cités. Ces dernières répondent aux bienfaits des souverains hellénistiques en leur dispensant des honneurs. Seul un texte épigraphique, découvert en trois exemplaires, atteste l'existence d'un culte dynastique prescrit par les souverains séleucides. Cet édit rédigé en 193 av. notre ère proclame que « soient nommées (...) des grandes-prêtresses » pour la reine Laodice et que les noms de ces femmes soient « inscrits sur contract après les grands-prêtres des ancêtres » et du roi régnant. Ce témoignage permet, selon nous, une lecture nouvelle de ces honneurs cultuels particuliers mentionnés dans les éphémérides. Ces honneurs rendus en Babylonie « à Bel et à Beltija, pour la vie du roi, de son épouse et de ses fils » trouvent, pour nous, leur sens dans la nouvelle idéologie royale mise en place par Antiochos III et dont le *prostagma* se fait l'écho.

Aux origines

Antiochos I^{er} est le premier souverain séleucide à participer officiellement aux cérémonies religieuses du Nouvel An dans le temple de l'Esagil³. Sa volonté de s'inscrire dans la continuité non seulement des souverains achéménides, mais également babyloniens et assyriens est clairement inscrite sur un cylindre

¹ Dans deux éphémérides, l'épouse et les fils du souverain lui sont associés. DEL MONTE 1997, 66–8; 71–2.

² DEL MONTE 1997, 104.

³ DEL MONTE 2001, 148.

retrouvé lors des fouilles du temple du dieu Nabû à Borsippa. Le texte perpétue, selon A. Kuhrt et S. Sherwin-White, le style des traditionnelles inscriptions de fondation babyloniennes⁴. Le souverain séleucide s'insère ainsi dans une constance culturelle tout en introduisant, selon les deux historiennes, des caractéristiques non-babyloniennes. La mention de la reine Stratonice, l'épouse du roi Antiochos Ier, fait partie de ces traits inhabituels⁵. A. Kuhrt et S. Sherwin-White expliquent cette innovation par la position exceptionnelle de la reine Stratonice dans la construction dynastique séleucide⁶. Si les descendants de Séleucos Ier entrent, comme le remarque G. Del Monte, « dans le flot ininterrompu de la royauté universelle babylonienne⁷ », il ne faut donc pas négliger les nouveautés qu'ils ont aménagées dans ce cadre culturellement bien défini. De cette même manière, nous avons constaté dans les formulaires conventionnels des attestations d'offrandes des éphémérides babyloniennes certains changements.

Les éphémérides

Pour la vie du roi

Nous proposons à présent, à travers la présentation de documents akkadiens, représentatifs du type de documentation à notre disposition pour cette recherche, de donner une vision d'ensemble des éléments disponibles. Les textes pris en considération dans cette recherche vont du règne d'Antiochos III à la conquête parthe (205 à 107 avant notre ère). A l'exception d'une chronique dont la datation pose problème, la totalité de ces témoignages sont des éphémérides astronomiques publiées dans le volume de G. Del Monte, *Testi dalla Babilonia Ellenistica*.

Le formulaire classique de ce type de texte mentionne systématiquement des offrandes faites à Bel et sa parèdre Beltija et parfois à Ištar de Babylone⁸.

Les attestations d'offrandes faites « pour la vie du roi » sont connues depuis le VII^e siècle au moins⁹. Plus tard, les Séleucides offrirent également de tels honneurs cultuels. Séleucos II et Antiochos Hiérix (?) semblent en effet s'inscrire dans cette tradition¹⁰. Sherwin-White concluait de ce fait à une pratique purement babylonienne¹¹. Sans rejeter cette interprétation, nous soulignons le fait que, dans les éphémérides astronomiques, la plus ancienne attestation d'offrandes faites « pour la vie du roi » remonterait à Antiochos III, observation également faite par Van der Spek¹². Ce changement dans les éphémérides est-il le reflet d'une volonté royale?

⁴ KUHRT et SHERWIN-WHITE 1991, 78. La forme du cylindre, la langue akkadienne, l'écriture cunéiforme et les formulations sont les signes de la perpétuation de la tradition Babylonienne.

⁵ KUHRT et SHERWIN-WHITE 1991, 83–4 supposent, dans un premier temps, qu'il s'agit d'une innovation spécifiquement grecque puis proposent une autre approche. Elles recherchent des parallèles dans des textes culturellement proches du cylindre de Borsippa. Elles remarquent que lorsque les femmes de la famille royale apparaissent dans les inscriptions c'est toujours avec leur fils devenu roi dans des circonstances inhabituelles. Elles concluent que le nom des femmes, dans le contexte babylonien, sert à maintenir la succession dynastique.

⁶ KUHRT et SHERWIN-WHITE 1991, 84–5 rappellent la position exceptionnelle de la reine Stratonice, fille de Phila et de Démétrios Poliorkète, épouse successive de Séleucos Ier et d'Antiochos Ier, le fils de son premier époux. (cf. PLUT. *Vit. Demetr.* 31. 5-6; 38)

⁷ DEL MONTE 2001, 154.

⁸ Deux exemples datant du règne d'Alexandre en atteste: DEL MONTE 1997, 14: «Il a donné pour la vie de sa propre personne, à Bel, Beltija». DEL MONTE 1997, 16: «pour la vie de sa propre personne et il a donné au patrimoine de Bel»

⁹ SHERWIN-WHITE 1983, 158. Document d'Uruk mentionnant un don de terre pour Ištar «pour la vie de Šamaš-šum-ukkin, roi de Babylone» (667-648 av. J.-C.).

¹⁰ Anu-uballiṣ Nikarchos en 244 avant J.-C., rappelle dans un document de fondation la construction d'un nouveau temple pour Anum et Antum et l'offrande d'objets en or «pour la vie d'Antiochos et de Seleucos, rois», in SHERWIN-WHITE 1983, 158 n.37.

¹¹ SHERWIN-WHITE 1983, 159 «this form of dedication clearly has a long Babylonian history».

¹² VAN DER SPEK, 26.12.2008 (last update). Ptolémée III Chronicle (BCHP 11). «offerings "for the life of the king" are not attested in the diaries before 204 BCE».

Une chronique antérieure au règne d'Antiochos III¹³, datant hypothétiquement du règne de Séleucos III Keraunos, attesterait d'offrandes faites au roi Seleucos II défunt et à ses fils, mais ce document est des plus controversés et son interprétation ne fait pas l'unanimité.

« X shekkels d'argent de la maison du roi, de sa propre maison, 11 bœufs gras, 100 brebis grasses, 11 canards gras pour l'offrande au sein de l'Esagil, pour Bel, Beltija, les Grands dieux et pour le rituel (sacrifice)/la vie (?) de Séleucos et de ses fils ».

Bien qu'il fût considéré comme la seule preuve tangible de l'instauration d'un culte royal en Mésopotamie, ce texte est difficile à interpréter. Le problème de cette source se résume principalement en deux points: l'impossibilité d'attribuer le texte avec certitude au règne de Seleucos III puisque la date est incomplète sur la tablette, et le problème de lecture que pose la ligne 7' du document. En effet, sur cette ligne certains lisent *ana dullu* (pour le travail, l'oeuvre, l'offrande, le sacrifice du roi), d'autres refusent une lecture *ana dullu* puisque le signe LU est difficilement lisible. M. Geller, après une collation de ce texte est catégorique «the reading «*lu*» is impossible¹⁴». Cependant, si la lecture «*lu*» était exacte, la signification du terme *dullu* reste peu claire. L'utilisation du terme *dullu* à la place de la traditionnelle expression attendue *ana bulṭu* (pour la vie de) a été défendue par Sherwin-White et Van der Spek¹⁵. Cette exception s'expliquerait du fait qu'il n'était pas adéquat d'offrir un sacrifice pour la vie d'un roi défunt. Seleucos II était considéré comme le libérateur de la Babylonie après l'attaque des Ptolémées et on voulait aussi le remercier de la donation de terre qu'il avait faite aux Babyloniens. Cette mention attesterait donc d'offrandes faites à Séleucos II et à ses fils dont le roi Séleucos II Keraunos. Cette explication reste très compliquée. Nous soulignerons seulement ici le fait que le formulaire de cette chronique fait fortement penser aux éphémérides datant du règne d'Antiochos III. De plus, la mention très particulière des fils du roi dans la dédicace ne se retrouve que dans les textes astronomiques datant du règne d'Antiochos III et de Seleucos IV précisément¹⁶.

Sherwin-White avait d'emblée refusé une datation sous Seleucos IV, ce que confirma Van der Spek, cependant il ne s'agit que de spéculations sur des parties manquantes ou difficilement lisibles de la tablette. Nous aimerions suggérer de dater ce texte du règne de Seleucos IV, l'insérant ainsi dans une série d'éphémérides qui mentionnent, après le règne d'Antiochos III, des offrandes pour le roi et ses fils¹⁷.

Pour la vie du roi, de son épouse et de ses fils

Nous constatons deux changements qui surviennent dans le formulaire des éphémérides sous le règne d'Antiochos III. Le premier est l'apparition, dans ce corpus particulier, d'offrandes faites pour la vie du roi; le second est l'adjonction de l'épouse du souverain et de ses fils aux bénéficiaires des offrandes¹⁸. Si ces modifications se produisent toutes sous le règne d'Antiochos III, elles n'apparaissent cependant pas au même moment. Les offrandes accomplies pour la vie du roi ont lieu en avril 205 av. notre ère lors de la fête du Nouvel An à Babylone en présence du souverain séleucide «peu après le retour de son anabase orientale¹⁹». Les offrandes effectuées pour la vie du roi, de son épouse et de ses fils apparaissent la

¹³ DEL MONTE 1997, 203–6.

¹⁴ VAN DER SPEK 1993, 101, n.34.

¹⁵ SHERWIN-WHITE 1983, 156–9. VAN DER SPEK, 26.12.2008 (last update). Seleucos III Chronicle (BCHP 12).

¹⁶ DEL MONTE 1997, 71–2. «offrande pour Bel, Beltija, pour les grands dieux et pour la vie du roi Séleucos, de son épouse et de ses fils».

¹⁷ Sans pouvoir donner cependant d'arguments épigraphiques décisifs.

¹⁸ DEL MONTE 1997, 66–8. «pour sa vie (Antiochos III) et pour la vie de son épouse et de ses fils»; DEL MONTE 1997, 71–2. «offrande pour Bel, Beltija, aux grands dieux et pour la vie du roi Seleucos, de son épouse et de ses fils». DEL MONTE 2001, 153 «des offrandes sont faites à Marduk [... et pour la vie du roi, de son épouse et] de leur descendants». Cette édition diffère de celle proposée in DEL MONTE 1997, 61–3. Dans la première, G. Del Monte ne se risquait pas à combler la lacune. Sa récente restitution est, pour nous, difficilement admissible. La mention du pronom possessif suffixé renvoyant à une 3^e personne du pluriel serait l'unique attestation des enfants/descendants définis comme ceux du roi et de la reine. Habituellement, les éphémérides mentionnent des offrandes pour la vie du roi, de son épouse et de ses enfants. Il n'est jamais fait mention des enfants comme étant ceux du couple royal, mais toujours des fils du roi.

¹⁹ DEL MONTE 2001, 153.

dernière année du règne d'Antiochos III, en février 187 av. notre ère. A cette date, le roi séleucide a perdu le territoire de l'Asie Mineure s'étendant jusqu'au mont Taurus sur lequel il exerçait son autorité. Son royaume se résume alors à sa partie orientale²⁰. Comme le suppose G. Del Monte²¹, le roi tente par le rituel évoqué dans le calendrier astronomique du 15 février 187 av. notre ère de consolider son pouvoir. En effet, les éphémérides décrivent notamment la présentation à Antiochos III des vêtements de cérémonie du roi Nabuchodonosor II. En participant à ce cérémonial, le roi séleucide s'inscrit dans la continuité du prestigieux roi babylonien. G. Del Monte compare l'entreprise d'Antiochos III à celle de son arrière grand-père Antiochos Ier connue grâce au cylindre de Borsippa²². Pour l'historien du Proche-Orient ancien, Antiochos III «se présente lui et sa dynastie comme héritiers directs de la tradition impériale néobabylonienne²³ ». En évoquant dans les éphémérides l'offrande de taureaux et de moutons adressée par Antiochos III au dieu Bel et à la déesse Beltija pour sa vie, celle de son épouse et de ses fils, les scribes consignent l'action cultuelle du souverain séleucide. A ce rituel babylonien, Antiochos III a choisi d'intégrer son épouse et ses fils. Si cette formulation peut indiquer la présence de la famille royale à Babylone, elle ne peut pas s'expliquer uniquement ainsi. Par cet énoncé, le roi Antiochos III présente sa descendance agnatique: son second fils Seleucos (IV) nommé corégent au lendemain de la défaite de Magnésie²⁴, Antiochos (IV) retenu à Rome comme otage²⁵, et peut-être Ardys et Mithridates mentionnés par Tite-Live²⁶. Ce geste inhabituel prend tout son sens dans le cadre d'une lecture dynastique, proposée par G. Del Monte. Antiochos III présente ses fils parmi lesquels figure Seleucos (IV), le corégent, l'héritier désigné. Si l'action cultuelle du roi Antiochos III met en évidence sa descendance masculine et la pérennité de la dynastie séleucide, quelle place occupe l'épouse du souverain dans cet agencement? A. Kuhrt et S. Sherwin-White proposaient de lire la mention inhabituelle de l'épouse d'Antiochos Ier dans le texte du cylindre de Borsippa comme l'expression de l'importance dynastique de la reine séleucide Stratonice. Une telle interprétation de l'évocation de l'épouse d'Antiochos III dans le rituel sacrificiel du 15 février 187 av. notre ère est vraisemblable. Il faut toutefois accepter que l'épouse du roi bénéficiant d'offrandes destinées aux dieux pour sa vie est Laodice III, la première femme d'Antiochos III. Nous possédons, en effet, plusieurs témoignages épigraphiques qui attestent de l'importance politique et dynastique que le roi Antiochos III a accordée à son épouse²⁷. Cependant, lors du rituel de 187 av. notre ère, la plupart des chercheurs supposent que la reine Laodice III a été mise à l'écart, voire répudiée par son époux²⁸. Ces hypothèses reposent premièrement sur l'absence de documents grecs mentionnant la reine Laodice III après 193 av. notre ère et deuxièmement sur le mariage, vers 192 av. notre ère, d'Antiochos III avec la jeune fille d'un riche citoyen de Chalcis²⁹. Les arguments permettant de soutenir l'hypothèse de la répudiation ne tiennent que dans un système monogamique dans lequel le remariage implique l'annulation du mariage précédent. La polygamie des rois séleucides étant à ce jour reconnue³⁰, la répudiation de la reine semble peu probable. Envisager la mise à l'écart de Laodice III est une alternative plus douce à l'hypothèse de l'éviction catégorique de la souveraine. Toutefois accepter l'éloignement de la reine semble contredire l'importance à la fois dynastique et politique de Laodice III,

²⁰ WILL 1982², 2: 221–4 pour un « résumé analytique » de la paix d'Apamée.

²¹ DEL MONTE 2001, 153–4.

²² Cf. supra p.2–3 (aux origines).

²³ DEL MONTE 2001, 154.

²⁴ WILL 1982², 2: 238.

²⁵ APP. Syr. 39.

²⁶ LIV. 33.19. Pour l'identification controversée de ces deux fils d'Antiochos III voir OGDEN 1999, 138–9.

²⁷ Lettre que Laodice III adresse aux Iasiens: MA 2004, 375–382; édit royal concernant le culte public pour Laodice III: MA 2004, 405–8. John Ma mentionne pour chaque inscription les éditions précédentes.

²⁸ MACURDY 1932, 91–3 suppose la mort de Laodice III avant le second mariage d'Antiochos III; BIKERMAN 1938, 24 postule la monogamie des Séleucides; AYMARD 1949, 330–4 prône la thèse de la répudiation et ne croit pas à la cohabitation de deux épouses du roi; ROBERT 1951 n° 234, devant le peu de document, ne tranche pas la question de la répudiation; SEIBERT 1967, 61–2 examine le deuxième mariage d'Antiochos III sans mentionner ni la répudiation, ni la mise à l'écart de Laodice III; OGDEN 1999, 137 expose les deux hypothèses (répudiation ou mise à l'écart) sans se prononcer; BIELMAN-SÁNCHEZ 2003, 49 suit ROBERT 1951, n°234 et OGDEN 1999, 137; DEBORD 2003, 293 évoque la disgrâce de la reine; VAN NUFFELEN 2004, 300 accepte la répudiation de Laodice III.

²⁹ POL. 20.8.

³⁰ SAVALLI-LESTRADE 2003, 62 n.9 remarque toutefois que la polygamie «a été rapidement abandonnée par les rois hellénistiques».

patiemment construite par son époux³¹. Ne peut-on pas accepter la cohabitation des deux épouses du souverain, sans remettre en question la prééminence de la reine Laodice³²? Ce postulat, affranchi des perceptions monogamiques de la monarchie, permet de ne pas exclure la reine Laodice III de l'identification de l'épouse du souverain séleucide évoquée en 187 av. notre ère à Babylone. Si, comme nous l'avons supposé, Antiochos III affiche par son action culturelle la continuité de la dynastie séleucide, l'épouse correspondant le mieux au message dispensé par le roi se révèle être la reine Laodice III. Elle est, en effet, la mère du corégent³³ et à ce titre, plus autorisée à figurer comme bénéficiaire des offrandes faites pour Bel et Beltija que la jeune chalcidienne, Euboia. De plus, Antiochos III avait en 193 av. notre ère intégré Laodice au culte royal édifié pour ses ancêtres masculins et lui-même. Un édit royal ou *prostagma*, retrouvé en trois exemplaires en Médie et en Phrygie, atteste de cette décision³⁴. En agissant ainsi, Antiochos III ajoute son épouse à la structure dynastique séleucide masculine. Il fonctionnera de la même manière six ans plus tard dans le contexte babylonien en incluant son épouse aux bénéficiaires des offrandes faites pour Bel et Beltija. Par ces deux actes culturels, le roi séleucide affermit son autorité royale sur les territoires qu'il contrôle par la mise en scène de sa dynastie.

Le rituel du culte dynastique, transparaisant dans le *prostagma*, est de type grec. Il est donc probable que ce culte ne s'adressait qu'aux habitants du royaume à la culture hellénique. Une fois le territoire sur lequel s'exerçait l'autorité du souverain amputé de sa partie occidentale, Antiochos III « reprend le chemin des satrapies supérieures³⁵ ». N'a-t-il pas alors adapté le message diffusé à la population grecque par le *prostagma* à la structure babylonienne afin de consolider son influence sur sa nouvelle base territoriale?

Usage parthe du *prostagma*?

Un autre document particulier mérite d'être traité plus en détail. Il s'agit d'un calendrier astronomique daté du règne de Démétrios II (141 av. notre ère). Mithridate I^{er}, roi parthe, vient à cette date de prendre la Babylonie³⁶. Il s'agit d'un extrait fragmentaire mais significatif d'éphéméride astronomique des mois de juin et juillet 141 av. J.-C., rappelant principalement la nomination de nouveaux commandants à la tête de la Satrapie d'Akkad. Le 12 juillet le général Nikanor, avec l'Assemblée du temple de l'Esagil, offre un sacrifice aux dieux Bel, Beltija et aux Grands dieux ainsi que pour la vie du roi dans le temple de l'Esagil, lieu où se déroulaient les activités culturelles pour les dieux de la ville. Comme c'est très souvent le cas dans tous les textes présentés, le général de l'armée est associé à l'Assemblée du temple au moment d'offrir les offrandes. Del Monte suppose que le parchemin lu dans les rues de Babylone serait un décret du roi parthe Mithridate, régnant alors, et qui confirmerait la continuité des honneurs culturels offerts par Antiochos III à son épouse Laodice. L'état lacunaire du texte permet-il toutefois une interprétation aussi poussée?

³¹ WIDMER 2008, 88–9.

³² OGDEN 1999, 138 remarque qu'il est peu probable qu'Euboia, la seconde épouse d'Antiochos III, soit *basilissa*.

³³ Le fragment d'une tablette de calcaire permet de le supposer. Il s'agit d'une consécration faite en 177-176 av. notre ère [pour le salut du roi] Séleu[cos], et [de la reine] Laodice, la mère [du roi] et [de la reine] Laodice, [l'épouse du roi]. CANALI DE ROSSI 2004, 106 n°191.

³⁴ « tout comme il est procédé à la désignation des grands-prêtres de nous-mêmes (Antiochos III) à travers le royaume, que soient nommée pour elle (Laodice III) aussi dans les mêmes lieux des grandes-prêtresses, qui porteront des couronnes dorées avec [des images d'elle]; elles seront inscrites aussi sur contrats, après les grands-prêtres des ancêtres et de nous mêmes. » κρ[ί]νομεν δὲ καθάπερ | [ἡμ]ῶν [ἀπο]δείκ[ν]υ[ν]ται κ[α]τὰ τὴν βασιλεί[αν ἀρ]χ[ι]ερεῖς, καὶ ταύτης καθίστασθαι | [ἐν] τοῖς αὐτοῖς τόποις ἀρχιερείας αἱ φο[ρ]ή[σ]ουσιν στεφάνους χρυσοῦς ἔχοντας | [εἰκόνας αὐ]τῆς, ἐπιγραφῆσονται δὲ καὶ ἐν | [τοῖς] συναλλάγμασι μετὰ τοὺς τῶν | [προγόν]ων καὶ ἡμῶν ἀρχιερεῖς. Texte grec et traduction sa française in Ma 2004, 406–7, doc. n°37: exemplaire d'Eriza.

³⁵ WILL 1982², 2, 238.

³⁶ DEL MONTE 1997, 103. «[...] année] 171 Arsace roi, Dûzu... En ce mois, le 3 (= 12 juillet) Nikan[or, commandant d'Akkad, ...] fit [des offrandes à Bel, Beltija, aux Grand dieux et] pour la vie du roi (et) s'agenouilla. En ce mois, [...] le roi Arsace [...] le maisons? [... sir ord]r[e]? du roi Arsace [on lut] un parchemin dans les rues [...] Antiochos (et) la Reine Laodice [...]

Conclusion

L'étude des éphémérides nous a permis de mettre en évidence deux innovations imputables au roi Antiochos III. Premièrement, les offrandes aux dieux Bel et Beltija sont désormais faites pour la vie du roi. Deuxièmement, le cercle des bénéficiaires des offrandes est élargi. L'épouse et les fils du roi apparaissent alors dans le formulaire aux côtés du souverain. Par ce dernier changement, Antiochos III présente sa descendance masculine, sa succession légitime. A ce montage dynastique, il ajoute son épouse Laodice III comme il l'avait fait auparavant dans le *prostagama* de 193 av. notre ère. La documentation actuelle ne nous permet pas de confirmer ou de rejeter l'hypothèse d'une diffusion du culte dynastique séleucide sur l'ensemble du territoire royal. Plusieurs indices nous poussent cependant à voir en Antiochos III le promoteur de la construction dynastique séleucide. Nous remarquons en effet que, tant la rédaction du *prostagama* que le changement de formulaire dans les éphémérides à Babylone, sont le reflet d'une idéologie royale dynastique conçue par Antiochos III.

Patrick Michel

Assistante diplômée en histoire ancienne et civilisation de la Mésopotamie
2, rue de Candolle
CH-1015 Lausanne
E-mail: PatrickMaxime.Michel@unige.ch

Marie Widmer

Assistante diplômée en histoire ancienne
IASA - Quartier UNIL-Dorigny Bâtiment Anthropole
CH-1015 Lausanne
E-mail: Marie.Widmer@unil.ch

Bibliographie

- AYMARD A., 1949. Du nouveau sur Antiochos III d'après une inscription grecque d'Iran. *REA*, 51, 102–112.
- BIELMAN-SANCHEZ A., 2003. Régner au féminin. Réflexions sur les reines attalides et séleucides. In F. PROST (éd), *L'Orient méditerranéen de la mort d'Alexandre aux campagnes de Pompée: cités et royaumes à l'époque hellénistique*. Rennes, 41–61.
- BIKERMANN E., 1938. *Institutions des Séleucides*. Paris.
- CANALI DE ROSSI F., 2004. *Iscrizioni dello estremo oriente greco: un repertorio*. Bonn.
- DEBORD P., 2003. Le culte royal chez les Séleucides. In F. PROST (éd), *L'Orient méditerranéen de la mort d'Alexandre aux campagnes de Pompée: cités et royaumes à l'époque hellénistique*, Rennes, 281–308.
- DEL MONTE G., 1997. *Testi dalla Babilonia Ellanistica*. Pisa.
- DEL MONTE G., 2001. Da «barbari» a «re di Babilonia»: i Greci in Mesopotamia. In S. SETTIS (éd), *I Greci: Storia Cultura Arte Società*, vol. III, Torino, 137–166.
- KUHRT A., SHERWIN-WHITE S., 1991. Aspect of Seleucid royal ideology: the cylinder of Antiochus from Borsippa. *JHS*, 111, 71–86.
- MA J., 2004. *Antiochos III et les cités de l'Asie mineure occidentale*, (trad. fran. Serge Bardet). Paris.

- MACURDY G. H., 1932. *Hellenistic Queens: a Study of Woman-Power in Macedonia, Seleucid Syria and Ptolemaic Egypt*. Westport Connecticut.
- OGDEN D., 1999. *Polygamy, Prostitutes and Death : the hellenistic Dynasties*. London.
- ROBERT J. et L., 1951. *Bulletin épigraphique*, n° 234.
- SAVALLI-LESTRADE I., 2003. La place des reines à la cour et dans le royaume à l'époque hellénistique. In R. FREI-STOLBA, A. BIELMAN, O. BIANCHI (éds), *Les femmes antiques entre sphère privée et sphère publique*. Berne.
- SEIBERT J., 1967. *Historische Beiträge zu den Dynastischen Verbindungen in hellenistischer Zeit*. Wiesbaden.
- SHERWIN-WHITE S. M., 1983. Ritual for a Seleucid King at Babylon? *JHS*, 103, 156–159.
- VAN DER SPEK R. J., 1993. The astronomical Diaries as a Source for Achaemenid and Seleucid History. *BO*, 50, 91–101.
- VAN DER SPEK R. J., 26.12.2008 (last update). Seleucus III Chronicle (BCHP 12), *livius.org*. http://www.livius.org/cg-cm/chronicles/bchp-seleucus_iii/seleucus_iii_01.html. (29.12.08).
- VAN DER SPEK R. J., 26.12.2008 (last update). Ptolémée III Chronicle (BCHP 11), *livius.org*. http://www.livius.org/cg-cm/chronicles/bchp-ptolemy_iii/bchp_ptolemy_iii_related_texts.html. (29.12.2008).
- VAN NUFFELEN P., 2004. Le culte royal de l'empire des Séleucides: une réinterprétation. *Historia*, 53, 278–301.
- WIDMER M., 2008. Pourquoi reprendre le dossier des reines hellénistiques? Le cas de Laodice V. In F. BERTHOLET, A. BIELMAN SANCHEZ, R. FREI-STOLBA (éds), *Egypte-Grèce-Rome. Les différents viages des femmes antiques*. Berne, 63–92.
- WILL E., 1982². *Histoire politique du monde hellénistique (323-30 av. J.-C.): avènement d'Antiochos III et de Philippe V à la fin des Lagides*, vol. II. Nancy.